

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GERVAIS**  
**Séance du 28 janvier 2009 – 19 h 30**

Etaient absents et excusés : GIRAUD Marc – JULLIEN Caroline et RICHARD Jacqueline

Mr le 3<sup>ème</sup> adjoint fait un compte rendu de la commission transports de la communauté de communes de Vinay à laquelle il a participé hier.

Service minimum d'accueil – suite à un avis de grève des enseignantes et du personnel non enseignant pour jeudi 29 janvier, la commune est dans l'obligation d'organiser un service minimum d'accueil. Grace à la mobilisation de certains membres du personnel communal, du syndicat scolaire et de deux personnes de la commune qui se sont déclarées volontaires, un tour de garde est organisé pour permettre l'accueil des enfants de 7 h 30 à 17 h.

Logement de l'école : la réception de fin de travaux est prévue pour vendredi 30 janvier. Le logement est donc libre à la location à compter du 1<sup>er</sup> février. L'ancienne locataire doit nous communiquer sa décision de réintégrer ou non ce logement avant le 6 février.

Extension de l'école : suite à l'appel de candidature paru dans la presse, 16 offres ont été reçues. L'ouverture des plis aura lieu mardi 3 février à 10 h en présence de Mr AMETTE, architecte conseil de la CCV

Eglise : des travaux de mise en sécurité du coffret électrique du clocher et le remplacement des battants de cloches ont été chiffrés par la société d'entretien. Les travaux s'élèvent à la somme de 2 767 € + 1 727 € soit 4 494 € ttc. Mme le Maire propose qu'une demande de subvention soit faite auprès du conseil général.

Toilettes publiques : pour répondre à la fréquentation de cyclotouristes et de randonneurs une installation devient nécessaire au village et au port. Divers modèles de structures préfabriquées sont examinés. Devant le coût important (environ 20 000 € + création d'une dalle et branchements en eau et électricité à charge de la commune par point d'installation). L'élue déléguée au Parc du Vercors propose de se renseigner sur une structure bois et sur les toilettes sèches.

Urbanisme : Mme le Maire informe l'assemblée des suites données aux demandes de CU et permis de construire en cours

Taxi : un avis favorable est donné à la demande d'autorisation de stationnement de taxi

Finances communales : la commune compte officiellement plus de 500 habitants à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009. En conséquence l'indemnité des élus (maire et adjoints) est revalorisée selon le barème en vigueur et le conseil municipal se prononce favorablement.

Un premier bilan de l'exercice 2008 est présenté à l'assemblée. Un excédent de fonctionnement à hauteur de 154 000 € alimentera le budget 2009 qui sera préparé très prochainement.

Un projet de restauration de la Chapelle d'Armieux et l'aménagement du pourtour du lavoir au village sera chiffré et présenté au conseil général pour aide financière à la réalisation.

Communauté de communes de Vinay : la commune compte désormais plus de 500 habitants elle doit donc désigner 2 délégués (DURET Bernard et FAURE Monique) et 2 suppléants (MORAND Pierre et ROCCHI Alain)

Divers :

1 - Le personnel communal effectue actuellement des travaux d'élagage. Le bois provenant de ces travaux sera distribué aux personnes âgées et aux familles aux moyens financiers limités.

2 - Le conseil municipal se prononce favorablement au renouvellement de la convention avec la SPA pour la capture, le transport et la garde des animaux errants.

3 - Le conseil municipal se prononce favorablement pour délibérer contre la suppression des RASED (réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté).

4 - Repas des aînés : le CM fixe le menu de cette journée prévue le 28 février. Mmes REY et MOURABY se chargent de trouver l'animation.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 h 45.